

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE DE GLOVELIER
DU JEUDI 01 JUILLET 2021, A 20 H 00, A LA HALLE
POLYVALENTE, SALLE 1, 1^{ER} ETAGE**

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. PV de l'assemblée bourgeoise du 15.04.2021.
4. Information sur les comptes 2020 de la bourgeoisie de Glovelier.
5. Statuer sur la cession de rang du feuillet 1762 à Glovelier.
6. Statuer sur la demande d'avis de droit de la bourgeoisie de Glovelier visant à la rendre indépendante de la commune mixte de Haute-Sorne.
7. Nomination d'un membre de la commission bourgeoise de Glovelier.
8. Divers et imprévu.

Bureau de l'assemblée :

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| Président | : | M. Patrick Girard |
| Secrétaire | : | M. Raphaël Mérillat |
| Scrutateurs | : | M. François Monin et M. Daniel Jeanguenat |
| Nombre d'ayants droit présents | : | 12 |
| Convocation | : | publication dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura no 22 du 17 juin 2021 et envoi d'un tout ménage. |

1. Salutations et souhaits de bienvenue.

Il est 20h04 lorsque M. Pascal Crétin, responsable du dicastère Ecoles et affaires sociales à la commune mixte de Haute-Sorne, ouvre l'assemblée en saluant et remerciant les ayants droit présents. Il informe qu'il remplace M. Jaeggi qu'il remplacera officiellement dès août 2021.

2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.

M Crétin demande s'il y a une proposition de président pour cette assemblée, ce qui n'est pas le cas. Il propose donc M. Patrick Girard et la proposition est acceptée. Les scrutateurs sont Daniel Jeanguenat et François Monin.

M. Girard demande si l'ordre du jour proposé est accepté par les membres.

Mme Mahon explique que l'achat de la laiterie n'est pas à l'ordre du jour de l'assemblée. M. Patrick Girard informe qu'il n'y avait pas la possibilité de mettre le point à l'ordre du jour. Il explique que la commune a informé que c'était du saucissonnage. Ce point sera mis dans les divers et le message sera travaillé au Conseil communal.

L'assemblée bourgeoise avait pris la décision de mettre des moloks à la halle polyvalente de Glovelier. Mme Mahon explique qu'à la dernière assemblée, cela avait été décidé et une convention est finalisée et devra être proposée. Mme Mahon explique qu'il y a beaucoup d'incivilités par rapport aux moloks. Il y a également lieu de mettre éventuellement un point dans la convention afin de porter une attention particulière à cet emplacement.

3. PV de l'assemblée bourgeoise du 15.04.2021.

Le PV de la dernière assemblée bourgeoise du 15 avril 2021 est accepté par les membres avec remerciements à son auteur.

4. Information sur les comptes 2020 de la bourgeoisie de Glovelier.

M. Bellè salue tous les membres et informe qu'il va présenter les comptes sous la forme du MCH2. Le retraitement de la fortune sera également abordé. Le 24 juin, les comptes ont été validés par la commission bourgeoise. Le 28 juin, les comptes ont été acceptés par le Conseil général.

M. Mirco Bellè présente les comptes 2020 et explique les différences avec MCH2. Le budget 2020 prévoyait un déficit et il se termine avec un bénéfice de 112'687.75 frs.

Mme Mahon demande comment est géré la carrière de la Morée. Elle demande comment sont contrôlées les carrières et comment se passe la gestion. M. Bellè explique qu'il y a une obligation de contrôle et un retour est fait aux finances de la commune. De plus, un géomètre fait un contrôle afin de s'assurer que ce qui est enlevé correspond à la facturation.

La partie finance prévoit le bénéfice de l'année. Les comptes devraient amener une comparabilité entre les bourgeoisies.

La présentation ainsi que le rapport seront disponibles en annexe au présent PV.

M. Bellè termine sa présentation.

M. Mahon demande si les comptes avec des taux négatifs qui font perdre de l'argent, vont pouvoir être mis ailleurs. Une demande est faite de savoir s'il fallait les mettre en fond de placement. Mirco Bellè explique que l'argent n'est plus disponible.

M. Girard pense qu'il faudrait plutôt investir pour le village plutôt que de bloquer l'argent quelque part. Patrick Girard pense qu'il faudrait plutôt faire quelque chose dans le village. C'est également là l'idée de l'achat de la laiterie.

M. Bellè explique que les travaux pour le budget 2022 vont débiter. Patrick Girard explique qu'il y a peut-être des demandes qui peuvent être faites. Les documents seront en ligne la semaine prochaine.

5. Statuer sur la cession de rang du feuillet 1762 à Glovelier.

Suite à quelques questions sur la parcelle et l'avancement des travaux, c'est à la majorité que l'assemblée accepte la cession de rang du feuillet 1762 à Glovelier.

6. Statuer sur la demande d'avis de droit de la bourgeoisie de Glovelier visant à la rendre indépendante de la commune mixte de Haute-Sorne.

Il y a deux offres qui ont été faites et le devis présenté ce soir est la première étape. Le devis est entre 2'800 frs et 4'000 frs.

Le but était de demander d'examiner la question. La commission bourgeoisie a validé ce point et suite au vote, c'est à la majorité que le point est accepté.

7. Nomination d'un membre de la commission bourgeoise de Glovelier.

Sur proposition du président, M. François Monin est d'accord de devenir membre de la commission bourgeoise. Le point passera donc au Conseil communal lundi.

8. Divers et imprévu.

Jean Monin explique que de la terre est descendue en bas du pâturage du droit. Il explique qu'il y a des saignées qui ne sont pas dégagées. Il explique que c'est le chemin du réservoir. Le chemin a été réhaussé et des pierres tombent dans le pâturage.

Concernant les chemins, la commission a déjà discuté du cas de la carrière et il pensait que le chemin allait être fait jusqu'à la cabane forestière. Cela sera mis au budget en 2022. Concernant le pâturage du droit, si la commission bourgeoise avait été mise au courant de la réfection du chemin, elle n'aurait pas laissé le bétail aller dessus en même temps. Il pense que c'est dommage et qu'il y a un grand manque d'information entre le Conseil et la commission bourgeoise. Il y a peu d'information et c'est difficile de travailler comme ça. Concernant l'entretien des cerisiers, le chancelier explique que le point passe au Conseil communal de lundi.

Benoit Girard explique qu'il y a les registres bourgeois qui ont été tenus jusqu'en 1970 environ et maintenant cela est moins intéressant car les bourgeois partent. La bourgeoisie était là pour aider les gens. Les habitants n'étaient pas bourgeois et les choses ont changé. Une bourgeoisie reste mais cela n'a plus la même signification qu'avant. Un tout ménage pourrait être fait pour savoir si les personnes sont bourgeoises ou non dans le journal de Haute-Sorne.

M. Crétin explique que pour l'achat de la laiterie de Glovelier, le dossier sera envoyé au chancelier pour la création du message.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président**, non sans avoir remercié préalablement les personnes présentes ainsi que les intervenants, et leur avoir souhaité un bon retour dans leur foyer, lève l'assemblée. Il est 21h30.

Au nom de l'Assemblée

Le président :

Le Chancelier :

Patrick Girard

Raphaël Mérillat